

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

60 - OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D2023-27

Nombre de conseillers	
en exercice	11
présents	8
votants	8
absents	3
exclus	0

De la commune de PARNES

Séance du lundi 11 décembre 2023 à 20:30

Date de convocation :

1 décembre 2023

Date d'affichage :

1 décembre 2023

Objet

Autorisation à donner au maire pour entreprendre les travaux de restauration de l'autel de la Vierge

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LAROCHE Pascal

Etaient présents :

Messieurs Pascal LAROCHE, Franck FERET, Michel ARDANA, Jean-Luc DUMONTIER, Landry LEPAGE, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT et Madame Catherine CROSNIER

Etaient absents :

Messieurs Patrice BOISSEL, Stéphane BOURI, Bruno VUILLERMOZ

Secrétaire de séance :

M. Frédéric RICHEVAUX

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de restaurer l'autel de la Vierge très altéré et de permettre ainsi l'accès au mur porteur. Ce mur laissant apparaître des signes de dégradation. Le coût de la restauration de l'autel est de 21.320€ HT

La délibération 2023-21 autorisant Monsieur le maire à demander des subventions, les dossiers ont été déposés.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre les travaux de l'autel de la Vierge.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent :

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre les travaux de restauration de l'autel de la Vierge.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de BEAUVAIS le

15 décembre 2023

Fait le, 12 décembre 2023

Le Maire

